

**DIRECTION DU SERVICE JURIDIQUE  
ET DU GREFFE**

**ENTRÉE EN VIGUEUR DES RÈGLEMENTS NUMÉROS  
2017-EM-247, 2017-EM-248 ET 2017-EM-249**

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée de ce qui suit :

Lors de sa séance tenue le 18 avril 2017, le conseil a adopté les règlements suivants, lesquels entrent en vigueur en date de la présente publication :

- **Règlement numéro 2017-EM-247** ordonnant l'exécution de travaux de réfection de voirie et de conduite de distribution d'eau potable et travaux connexes sur la rue Laverdure, et décrétant, à ces fins et pour le paiement des frais incidents, un emprunt de 612 000 \$;
- **Règlement numéro 2017-EM-248** ordonnant l'exécution de travaux de réhabilitation d'une conduite de distribution d'eau potable et d'interventions ponctuelles aux égouts sanitaire et pluvial et au revêtement en enrobé sur la rue Guindon, et décrétant, à ces fins et pour le paiement des frais incidents, un emprunt de 192 000 \$;
- **Règlement numéro 2017-EM-249** ordonnant l'exécution de travaux de réfection de voirie et de conduite de distribution d'eau potable et travaux connexes sur le chemin Saint-Jean, et décrétant, à ces fins et pour le paiement des frais incidents, un emprunt de 477 000 \$.

L'objet de ces règlements est décrit dans leur titre respectif.

Ces règlements ont été approuvés par les personnes habiles à voter en date du 2 mai 2017 et par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire en date du 13 juillet 2017.

Ces règlements peuvent être consultés à l'hôtel de ville sis au 50 rue Saint-Joseph, du lundi au vendredi, de 8h à 17h (sauf les jours fériés).

Fait et donné à Sainte-Agathe-des-Monts, le 19 juillet 2017.

Me Louise Boivin, directrice du Service juridique et greffière